

@cni59-non commercial



Communiqué
de presse

Le journal de l'INC en danger :

Pour protéger les consommateurs, « 60 millions de consommateurs » doit vivre !

Dans un contexte politique où la volonté de faire taire les voix dissonantes est plus présente que jamais, l'Institut national de la consommation est aujourd'hui menacé. Alors que la direction invoque la baisse des subventions publiques (passées de 3 millions d'euros en 2016 à 1,8 million en 2020), d'autres jugent que c'est bien « l'indépendance de ton » de l'organisme qui dérangerait au gouvernement.

A l'heure où la recherche de profit pousse les entreprises à toujours plus d'excès, au détriment des consommateurs, la mission de service public de l'INC doit à tout prix être préservée. A travers ses actions, l'INC a participé à alerter les consommateurs et les pouvoirs publics à maintes reprises sur de nombreux sujets : casques de moto non conformes en matière de sécurité, préservatifs défectueux, sièges auto pour enfants à la sécurité insuffisante, etc.

Publiées dans le journal de l'INC, « 60 millions de consommateurs », ces alertes ont permis d'informer puis d'agir pour améliorer le quotidien et la sécurité de tous. Ce

fut par exemple le cas lorsqu'une enquête de l'INC sur les frais bancaires avait révélé une méthode de calcul à l'avantage des banques, obligeant le ministre de l'Economie de l'époque à s'emparer du sujet et à demander à celles-ci de revoir leur mode de calcul.

Alors que l'utilité de l'INC et de son journal ne sont plus à démontrer, pourquoi le gouvernement cherche-t-il à lui enlever les moyens, aussi bien économiques qu'humains, de continuer à faire ce travail d'alerte ? Que se cache-t-il derrière cette volonté politique ?

La CNL soutient l'Institut national de la consommation dans son combat pour préserver sa capacité à agir, au service des consommateurs, et demande que tout soit mis en œuvre pour lui permettre de continuer à assurer ses missions de services publics.

Contact presse

Fabien Podsiadlo-Régner,
Président Fédéral

contact@cnl59.fr – 03 20 07 09 58

Retrouvez toute l'actualité de la CNL sur notre site Internet : cnl59.fr